



Code article 9000660

#### **DURÉE SUR SITE :**

Variable en fonction du périmètre.

Délai de remise du rapport :  
1 à 2 mois

#### **TARIF :**

À déterminer en fonction du périmètre d'analyse

#### **TOUTES ENTREPRISES**

#### **INTERVENANT :**

**EXPERT DU DÉPARTEMENT  
ÉTUDES & CONFORMITÉS**

#### **OBJECTIFS**

#### **UN EXPERT DU DÉPARTEMENT ÉTUDES & CONFORMITÉS**

valide la conformité des installations fixes de protection incendie au travers de la réglementation applicable et des règles APSAD concernées.

Installations dans le périmètre de cet audit : RIA<sup>4</sup>, IEAG<sup>5</sup>, MOUSSE, DI<sup>6</sup>, etc.

#### **DÉROULEMENT**

En parallèle de la visite des installations, des relevés et une analyse des documents existants (DOE<sup>1</sup>, prescriptions, analyse des notes de calculs, etc.) sont réalisés.

Pour la réalisation de cette mission, des notes de calculs peuvent être effectuées. Un rapport sur la conformité de vos installations est remis.

En parallèle et suivant la demande, des offres techniques de mise en conformité pourront être remises.

Cette action est réalisée conjointement avec les personnes désignées par l'entreprise :

- Directeur du site
- Responsable HSE<sup>2</sup>
- QHSE<sup>3</sup>

#### **PRÉ-REQUIS**

**Après validation de l'offre, les documents demandés doivent être transmis 2 semaines avant la visite.**

1. Dossier des ouvrages exécutés. 2. Hygiène, Sécurité, Environnement. 3. Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement. 4. Robinet d'Incendie Armé. 5. Installation d'Extinction Automatique à Gaz. 6. Détection Incendie.